

HIPAY GROUP

Société Anonyme au capital de 19.819.896 euros
Siège social : 94, rue de Villiers – 92300 Levallois-Perret
810 246 421 R.C.S. NANTERRE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Outre les résolutions relatives à l'approbation des comptes qui sont détaillées dans le rapport de gestion et les résolutions relatives aux conventions réglementées qui sont détaillées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous demander de vous prononcer les résolutions ordinaires suivantes.

3. Nous soumettons à votre vote les éléments de rémunération de Monsieur Grégoire Bourdin, Directeur Général de la Société (Résolution 6). Le Conseil d'administration du 31 mars 2022, sur proposition du comité des rémunérations du même jour a proposé d'attribuer une rémunération variable de 49.037 € sur objectifs quantitatifs et qualitatifs tels que décrits dans la politique de rémunération et tels que détaillés ci-dessous :

(M€)	Budget	Réalisé	% d'atteinte	Montant de la prime (€)
Flux d'affaires	6 935	6 612	95,3%	11 912
Chiffre d'affaires	52,2	53,9	103%	12 500
EBITDA	2,3	2,8	122%	15 250
Critère qualitatif				9 375

4. Nous soumettons à votre vote, conformément à l'article L.22-10-08 du code de commerce, la politique de rémunération des mandataires sociaux (Résolution 7) (cf. rapport sur la politique de rémunération).

5. Nous vous soumettons une nouvelle autorisation d'opérer sur les actions de la Société qui porterait sur un nombre maximum de 496.097 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune (Résolution 8).

Le prix d'achat par action ne devra pas être supérieur à 20 €, hors frais et commissions. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 9 921 940 €.

Cette autorisation serait accordée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de la présente assemblée générale.

Fait à Paris, le 31 mars 2022

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION